

# LA LONGÉVITÉ MÉDICALE DU DOCTEUR EDMÉ JOACHIM BOURDOIS DE LA MOTHE

**Isabelle Coquillard**

**La Fondation Napoléon | *Napoleonica. La Revue***

**2009/3 - N° 6**  
**pages 146 à 170**

**ISSN 2100-0123**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-napoleonica-la-revue-2009-3-page-146.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Coquillard Isabelle, « La longévité médicale du docteur Edmé Joachim Bourdois de la Mothe », *Napoleonica. La Revue*, 2009/3 N° 6, p. 146-170. DOI : 10.3917/napo.093.0146  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour La Fondation Napoléon.

© La Fondation Napoléon. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



# Napoleonicalarevue

REVUE HISTORIQUE EN LIGNE PUBLIEE PAR LA FONDATION NAPOLEON

# LA LONGÉVITÉ MÉDICALE DU DOCTEUR EDMÉ JOACHIM BOURDOIS DE LA MOTHE

par Isabelle COQUILLARD

## RÉSUMÉ

Né en 1754, Edmé Joachim Bourdois de la Mothe accède au grade de docteur régent de la Faculté de médecine de Paris en 1778. Il achève sa carrière de médecin dans les années 1830, couvert d'honneurs et vivant dans une certaine aisance financière. Bourdois de la Mothe parvient à s'adapter aux bouleversements sociaux-politiques mais aussi à comprendre leurs impacts sur sa clientèle potentielle et sur sa profession. Dorénavant, le médecin ne peut mener une carrière linéaire cantonnée à la seule pratique libérale. Médecin militaire sous la Révolution, Bourdois de la Mothe se rapproche de la Cour sous l'Empire et en profite pour gagner une clientèle de notables. Animé par un véritable souci déontologique, il propose une nouvelle définition de sa profession dans laquelle prime la recherche du bien-être du patient avant toute idée d'enrichissement personnel. Cette volonté d'être utile au public s'accompagne d'un engagement dans la recherche médicale mais aussi d'une action au sein des structures de veille sanitaire.

# LA LONGÉVITÉ MÉDICALE DU DOCTEUR EDMÉ JOACHIM BOURDOIS DE LA MOTHE

par Isabelle COQUILLARD\*

« Je suis loin de revendiquer le premier rang dans cet art honorable : mais j'ai la prétention de l'exercer avec cette pureté d'intention, cet amour de l'humanité, j'oserai dire plus, ce désintéressement qui seuls peuvent rendre utiles aux hommes les lumières parfois étonnantes que l'on rencontre dans quelques médecins. Mon objet est d'être utile, mon devoir est de soulager les malheureux, ma gloire et ma récompense seront dans l'estime des gens de bien »<sup>1</sup>. Telle est la façon dont Bourdois de la Mothe conçoit sa profession de médecin vers 1834-1835. L'action du docteur est sous-tendue par la recherche du prestige social et par l'attente d'une reconnaissance professionnelle. Pétri de la philosophie des Lumières, Bourdois crée un système centré sur l'homme, dans lequel toute recherche de profit est rejetée car susceptible de conduire le médecin à une mauvaise utilisation de ses connaissances. Seul un total désintéressement permet de remplir une fonction érigée au rang de mission. Cette conception idéaliste entre toutefois en contradiction avec la réalité.

Docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, la plus importante du royaume, Bourdois de la Mothe détient le plus haut grade de la hiérarchie médicale. Ce titre confère un double privilège. Outre le droit d'*ubique terrarum* (droit d'exercer leur art où bon leur semble), les docteurs régents possèdent le privilège d'enseigner la médecine. Bien que formé dans les années 1770, au sein d'une Faculté souvent présentée comme vieillissante et peu ouverte aux nouveautés, Bourdois de la Mothe ne disparaît pas pour autant avec elle, en 1794. Il parvient à traverser l'épisode révolutionnaire et à se reconstituer une clientèle fortunée dès l'avènement de Napoléon I<sup>er</sup>. Ses compétences sont reconnues puisqu'il est nommé, à deux reprises, professeur annuel aux Écoles de médecine.

\* Doctorante en Histoire Moderne, Université Paris X- Nanterre.

<sup>1</sup> Edmé Joachim BOURDOIS DE LA MOTHE, cité in Émile DUCHÉ, *Notice sur Bourdois de la Motte de Joigny, premier médecin du Roi de Rome*, Extrait du *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, Auxerre: Perriquet, 1852, p. 22. Bourdois avait biffé ce passage de ses notes.

Comment un homme, dont la formation a lieu à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, parvient-il à traverser l'épisode révolutionnaire, le Consulat et l'Empire en restant un praticien reconnu et recherché dans les plus hautes sphères de la société? Comment expliquer la longévité d'une carrière de près de cinquante-six ans (1779-1835)?

## I) Les prémices

### A. Un terreau favorable

Né le 14 septembre 1754 à Joigny, dans l'Yonne<sup>2</sup>, Edme Joachim Bourdois de la Mothe est le fils d'Edme Joachim Bourdois et d'Edmée Moreau. Conseiller du Roi en l'élection de Joigny<sup>3</sup>, son père est docteur en médecine et médecin « *des deux hôpitaux de la ville de Joigny ainsi que de celui de la Charité de Villeneuve le Roi [où il dispense ses soins avec] un zèle infatigable à tous les cavaliers et Dragons malades des Régiments qui ont été mis en quartier [...], aux soldats passant qui avaient besoin de secours<sup>4</sup>* ». Fort de sa réussite provinciale, Bourdois de la Mothe père s'insère dans les cercles médicaux parisiens. Il est l'auteur d'une observation sur une femme morte à l'hôpital de Joigny, le 22 juillet 1747, d'une fluxion de poitrine. Lors de l'autopsie, il fut découvert qu'elle avait porté pendant trente et un ans un enfant mort, qui s'était desséché et endurci. Bourdois envoie la dépouille de cet enfant à l'Académie Royale des Sciences<sup>5</sup> afin qu'elle soit analysée par le chirurgien Sauveur François Morand. « *L'histoire de l'enfant de Joigny fut rapportée dans tous les journaux et le nom de M. Bourdois de la Mothe, répété souvent, devient célèbre<sup>6</sup>*. » Devenu médecin des épidémies de l'hôpital de Joigny<sup>7</sup>, puis son administrateur, il devient correspondant de la Société Royale de Médecine en 1778. Edmée Moreau appartient à une famille de la bonne bourgeoisie de Joigny. Son père est procureur et notaire au comté de Joigny.

Le frère aîné du docteur régent, Edme-Martin Bourdois de la Mothe, né le 11 mars 1750, est garde du corps du comte d'Artois. Général pendant la Révolution, il devient chef de brigade de l'armée d'Italie

<sup>2</sup> Émile DUCHÉ, *op. cit.*, p. 4.

<sup>3</sup> *Tableau de la L. R de l'aigle de Saint Jean, à L.O de Joigny en ICC. DCC. LXXIX*, Sens, 1779, Bibliothèque nationale de France, FM2 248, JOIGNY, Loge Aigle de Saint Jean (Correspondance avec le G.O 1777-1821).

<sup>4</sup> *Dossier Bourdois de la Mothe*, Service Historique de l'Armée de Terre, Ya 133.

<sup>5</sup> *Histoire de l'Académie royale des sciences*, année 1748, Amsterdam: J. Schreuder et Pierre Mortier le jeune, 1748, « Sur un enfant qui a été trente et un ans dans le ventre de sa mère », p. 73-82.

<sup>6</sup> Félix VICQ D'AZYR, « Notice sur MM. Lehoux et Bourdois de La Mothe » dans Jacques-Louis MOREAU DE LA SARTHE, *Œuvres de Vicq d'Azyr, recueillies et publiées avec des notes et un discours sur sa vie et ses ouvrages*, Tome III, Paris: Baudouin, 1805, p. 340.

<sup>7</sup> *Dossier de l'Officier de santé Edme Joachim Bourdois, médecin*, Service Historique de l'Armée de Terre, 3yg 112.

et perd un œil au siège de Mantoue<sup>8</sup>. Il est promu général de brigade pour sa retraite le 24 messidor an V. Son frère, Antoine Lambert Bourdois de Bréviande, né en 1761, devient premier clerc de notaire à Paris. Quant à Joseph-Marie Bourdois de Paroy, né le 21 décembre 1765, il s'illustre aussi dans une carrière militaire. Il est reçu garde du corps du roi dans la compagnie de Luxembourg, le 14 septembre 1783. Le 19 juin 1791, il est nommé lieutenant de la gendarmerie nationale. Attaché à l'état major de Dumouriez<sup>9</sup>, il est dit décédé en émigration, le 18 septembre 1793<sup>10</sup>. Leur sœur unique, née en 1759, Madeleine Flore Bourdois, épouse le Sieur Gondot de Vermont, officier d'infanterie.

Après des premières études au collège d'Auxerre, Edme Joachim Bourdois, fils cadet, est orienté vers la carrière médicale. Il bénéficie d'une formation auprès de son père dont le modèle va l'influencer<sup>11</sup> ainsi que des relations de celui-ci. Le 11 février 1777, il soutient une première thèse de physiologie, sous la présidence de Michel-Augustin Thouret : « *La couleur du sang est-elle un produit de la force vitale ?* ». Répondant par l'affirmative, Bourdois rejette les hypothèses couramment adoptées sur le rôle du fer et cite les théories de Leeuwenhoek et de Boerhaave. Le 6 mars 1777, Bourdois présente une thèse d'hygiène, présidée par Claude Charles Dejean. Il conclut qu'il est dangereux de se tenir longtemps exposé à l'ardeur d'un foyer, pendant l'hiver. Jean-Jacques Delaporte lui propose, le 22 janvier 1778, de s'intéresser au traitement de la variole par les bains chauds. Après un rappel des symptômes de la maladie, Bourdois s'inspire des traitements appliqués en Allemagne et en Hongrie. Peut-être a-t-il bénéficié des conseils de son père alors médecin des épidémies. Le 16 septembre 1777, son examen de vespérie porte sur l'usage de l'alcali en cas d'asphyxie. Pour sa dernière thèse, le 2 avril 1778, Bourdois décide de reprendre le travail proposé par Louis-René Desbois de Rochefort en 1742, déjà soutenue publiquement par Antoine Chaumont Sabatier en 1774, sur le traitement des tumeurs. Le 28 janvier 1779, il devient docteur régent en faisant soutenir à Nicolas Chambon de Montaux une thèse de physiologie. Les différents sujets abordés par Bourdois lors de son cursus témoignent de son intérêt pour les phénomènes pathologiques.

<sup>8</sup> Feuilles de brevets militaires, Archives Nationales, F III 459, plaquette 2759, pièces 6-7.

<sup>9</sup> Commune de Joigny. Comité de surveillance. 2<sup>e</sup> registre des délibérations, section de Saint-Jean et Saint André, Archives départementales de l'Yonne, L 1125, p. 170.

<sup>10</sup> Gilbert BODINIER, *Les gardes du corps de Louis XVI*, Paris : Service Historique de l'Armée de Terre, Éditions Mémoires et documents, 2005, « Bourdois de Paroy (Joseph-Marie) », p. 161.

<sup>11</sup> Edme Joachim Bourdois de la Mothe a probablement consulté le « registre sur lequel [son père] écrivait ses observations cliniques et qu'il appelait sa justification », dans *Histoire de la Société de médecine, avec les mémoires de médecine et de physique médicale publiés par l'École de santé de Paris*, année 1789, p. XVII.

## B. Un riche mariage

Tout juste reçu docteur régent, Bourdois de la Mothe épouse Marie Edmée Geneviève d'Hermand de Cléry le 24 janvier 1780, en la paroisse Saint-Sulpice de Paris. Les liens entre les deux familles préexistent à cette alliance. Dans une lettre datée du 10 octobre 1777, de Joigny, Bourdois de la Mothe père, renouvelle toute son amitié à Emmanuel Louis Joseph d'Hermand de Cléry, frère de la future épouse : « *Nous nous estimerons heureux si nos enfants pouvaient acquérir sur votre famille des droits aussi légitimes que ceux que vous avez sur la notre. Elle n'a qu'une voix sur votre compte et la mienne ne sera jamais aussi éloquente que mon cœur. Tels sont les sentiments pour vous et qui nous survivrons pour tous quelque éloigné que vous soyez de nous*<sup>12</sup> ».

Le contrat de mariage, conclu le 8 septembre 1781<sup>13</sup>, prouve qu'il s'agit d'une alliance intéressante pour le docteur. La future, (baptisée à Paris en la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, le 22 février 1757<sup>14</sup>) est encore mineure. Son père, Louis Alexandre d'Hermand de Cléry, est avocat au parlement et avocat honoraire aux conseils du Roi. Sa mère est Emmanuelle Geneviève de Pourgol. Parmi les témoins au mariage, figurent les frères et la sœur de Bourdois mais surtout les membres de la famille de la future issus soit du monde de la magistrature soit du monde militaire. La jeune épouse apporte un dot de 15 000 livres constituée par ses parents (dont 12 000 livres sous forme de rente viagère) et 42 033 livres de rentes diverses héritées de son oncle, Louis Jean Marie d'Hermand. À cela s'ajoute la propriété d'une maison située à Bagneux et des biens dont elle détient la nue propriété avec ses frères et sœurs pour un montant de 108 998 livres. Quant à Bourdois, ses parents lui constituent 30 000 livres de dot, et s'engagent à payer, pendant les six premières années du mariage une pension annuelle de 600 livres<sup>15</sup>. Bien que jeune médecin, Bourdois apporte 6 000 livres en effets mobiliers provenant de ses biens et épargnes. L'activité médicale semble être la source de revenus convenables.

Bourdois n'a aucune postérité de cette alliance. Marie Edmée Geneviève d'Hermand de Cléry est atteinte d'une maladie cérébrale qui la laisse dans un état de démence. Pour la soigner, Bourdois est

<sup>12</sup> *Correspondance de M. d'Hermand, consul de France à Lisbonne, aux Îles Canaries, à la Corogne, à Cadix et à Madrid, depuis chef de division au ministère des relations extérieures (1777-1798)*, Bibliothèque Nationale de France, Na FR, N°22 101.

<sup>13</sup> *Contrat de mariage de Bourdois de la Motte et de Dlle d'Hermand de Cléry du 8 septembre 1781*, Archives Nationales, MC ET/XXVII/408.

<sup>14</sup> Anne MÉZZIN, *Les consuls en France au siècle des Lumières : 1715-1792*, Paris : Ministère des Affaires étrangères, Direction des archives et de la documentation, Imprimerie Nationale, 1997, « Hermand de Cléry » (Emmanuel-Louis-Joseph d'), note 2, p. 350.

<sup>15</sup> En cas de décès de l'un des parents, la pension n'aura plus cours. En échange du versement de ce dot, ni Bourdois, ni ses enfants ne pourront demander un partage des biens du premier décédé de ses parents ou grands-parents paternels.

secondé par Marie Clémence Jollois<sup>16</sup> à laquelle il lègue 100 000 francs, « *en reconnaissance de ses soins et ses dévouements pour ma femme, à la condition expresse qu'elle voudra bien les lui continuer et demeurer avec elle jusqu'à la dernière heure* »<sup>17</sup>. Madame d'Hermand de Cléry décède le 19 février 1838, âgée de 81 ans, en son domicile rue des Mathurins n° 9<sup>18</sup>.

N'ayant pas d'enfant, Bourdois reporte son affection sur son entourage. Le 12 décembre 1833, il prête 65 000 francs à son cousin, Antoine Bournet Verron, afin d'acquérir une étude notariale à Paris<sup>19</sup>. Bourdois se prend d'amitié pour le docteur Victor-Alban Fauconneau Dufresne, aussi médecin des épidémies pour l'arrondissement de Saint-Denis<sup>20</sup>. Ce dernier lui est présenté par son beau-père, le docteur Lerminier, son ami intime. À partir de 1825 (et jusqu'en 1835), Fauconneau Dufresne devient un proche « *et pour ainsi dire [un membre] de sa famille* »<sup>21</sup>. Émile Duché, jeune étudiant en médecine en 1835, héritier naturel de Bourdois, est une sorte de fils spirituel pour le médecin qui lui lègue ses manuscrits à caractère scientifique<sup>22</sup>.

### C. Premiers apprentissages au milieu des nécessiteux et des soldats

La carrière médicale de Bourdois de la Mothe débute bien avant qu'il soit reçu docteur régent. Dès 1773, il est le médecin des pauvres des paroisses Saint-Sulpice et du Gros-Caillo<sup>23</sup>. Selon Paul Ganière<sup>24</sup>, la paroisse Saint-Sulpice dispose d'un budget annuel de 30 000 livres pour 100 à 150 malades vers 1783. Chaque matin, le médecin va s'enquérir des noms et adresses des nécessiteux. L'examen est suivi de la prescription de régimes et de traitements. Si la maladie dure plus de trois semaines, le malade est dirigé vers l'hôpital. La rétribution est de 300 francs par an. Bourdois doit interrompre ses fonctions à la suite d'une hémoptysie violente et réitérée. Cette santé fragile (des troubles pulmonaires) l'oblige également à démissionner de son poste de médecin de l'Hôpital de la Charité où il se livrait à l'étude

<sup>16</sup> Marie Clémence Jollois est la fille de Pierre Alexandre Jollois et de Colombe Bourdois. Pierre Alexandre Jollois (1774-1850) est notaire dans l'étude familiale située 55 rue Grande à Briennon à partir de 1802, date à laquelle il épouse Colombe Bourdois. De juillet à novembre 1815, il est maire de Briennon. Colombe Bourdois meurt à l'âge de 74 ans, le 5 septembre 1859 à Joigny. Le couple a six enfants dont Jean Baptiste Prosper Jollois, membre de l'expédition d'Égypte, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées dans le département des Vosges et en 1830, directeur des Ponts et Chaussées du département de la Seine. Il est officier de la Légion d'honneur. Voir *Dossier de la Légion d'honneur de Jean Baptiste Prosper Jollois*, Archives Nationales, LH/1370/61. Portrait de Colombe Bourdois, (peinture à l'huile de Louis Léopold Bailly), Collection privée de Madame Monique Jollois reproduite dans Société Historique du Briennonnais, *Jean Baptiste Prosper Jollois, un enfant de Briennon, Ingénieur attaché à la Campagne d'Égypte de 1798 à 1802*, Collection patrimoine briennonnais n° 1, Briennon : brochure dactylographiée, 1998, hors texte, non paginé.

<sup>17</sup> *Dépôt judiciaire du testament de M. Bourdois du 10 décembre 1835*, Archives Nationales, MC ET/XI/1029.

<sup>18</sup> *Dépôt d'actes de décès de Dame Maraval Vialèle et de Dame Veuve Bourdois de la Motte du 13 août 1838*, Archives Nationales, MC ET/CIX/1055.

<sup>19</sup> *Inventaire après décès d'Edme Joachim Bourdois de La Mothe du 10 mars 1836*, Archives Nationales, MC ET/XXV/125.

<sup>20</sup> C. SACHAILE, *Les médecins de Paris jugés par leurs œuvres, ou Statistique scientifique et morale des médecins de Paris*, Paris : chez l'auteur, 1845, « FAUCONNEAU-DUFRESNE (Victor-Alban) », p. 286. Fauconneau-Dufresne (1798-1885) reçu docteur à Paris en 1824, s'intéresse particulièrement aux pathologies du foie. Il épouse Camille Lerminier dont il a une fille, Thérèse, née en 1841.

<sup>21</sup> Victor-Alban FAUCONNEAU-DUFRESNE, « Souvenir de la vie intime du Docteur Bourdois de la Motte », *Extrait du journal de l'Union médicale*, mai 1847, Paris : Félix Malteste et Cie, 1847, p. 2.

<sup>22</sup> *Avertissement du docteur Duché*, Académie de médecine, Ms 81 (54), *op. cit.*

<sup>23</sup> Service Historique de l'Armée de Terre, 3yg 112, *op. cit.*

<sup>24</sup> Paul GANIÈRE, *Corvisart, médecin de Napoléon*, Paris : Flammarion, Les Grandes biographies, 1951, p. 13.

du saturnisme<sup>25</sup>. En 1788, Bourdois est nommé titulaire de la chaire de chirurgie en langue française à la Faculté de médecine de Paris, pour une année.

Officier de santé des indigents de la section des Tuileries, « *le citoyen Bourdois jouit de [...] de la réputation méritée d'homme honnête et bienfaisant [et] de la confiance du public pour les lumières qu'il s'est acquise dans son état*<sup>26</sup> ». En 1793, Bourdois de la Mothe est considéré comme suspect, conséquence de ses fonctions à la Cour et de l'engagement de ses frères aux côtés du général Dumouriez. La mère de Bourdois de la Mothe est inscrite sur les registres du Comité de surveillance des Sections de Saint-Jean et de Saint-André, le 6 floréal an II, par Louis Turreau de Linières<sup>27</sup> sous prétexte « *qu'elle n'a jamais pu justifier de la résidence de ses fils au service, dont l'un Antoine Bourdois est attaché à l'état major de Dumouriez et le deuxième Marie Joseph Bourdois au même état major*<sup>28</sup> ». Il est proposé de l'inscrire sur la liste des émigrés ainsi que ses enfants et de délivrer un mandat d'arrêt pour pouvoir l'arrêter. Écroué à la prison de la Force, Bourdois parvient à s'en sortir grâce à l'appui d'Antoine Dubois, chirurgien, membre du conseil de santé des armées. La seule issue pour Bourdois est de réorienter son champ d'activité vers le monde militaire.

Après avoir été employé provisoirement à l'hôpital militaire de Choisy pendant trois mois en 1793<sup>29</sup>, Bourdois finit par être nommé médecin en chef de l'armée d'Italie des Alpes<sup>30</sup>, par la lettre du 2 nivôse an III<sup>31</sup>, en remplacement de Desgenettes, chef de la division de l'armée. Trois mois après cette promotion, il est chargé des services de la droite de l'armée, de Nice jusqu'à Gênes. Bourdois travaille de concert avec Courtès, chargé du centre et de l'aile gauche de l'armée et avec Lorentz qui prend le service des hospices de l'arrière et au-delà du Var. Des consultations communes « *aussi souvent et toutes les fois que le bien du service l'exigera*<sup>32</sup> » sont vivement recommandées. Bourdois est forcé de collaborer

<sup>25</sup> Paul BUSQUET, *Les Biographies Médicales. Notes pour servir à l'Histoire de la médecine et des Grands Médecins*, Paris : J.-B. Baillière et fils, août 1928, p. 119-120.

<sup>26</sup> Service Historique de l'Armée de Terre, 3yg 112, *op. cit.*

<sup>27</sup> Louis Turreau de Linières (1761-1797) est le cousin homonyme de Louis Marie Turreau de Garambouville, l'inventeur des « colonnes infernales » en Vendée. Fils d'un magistrat d'Évreux, il est avocat dans le département de l'Yonne et en devient l'administrateur en 1790. En septembre 1791, il est nommé député suppléant à l'Assemblée législative, mais n'y siège pas. En 1792, il est représentant de l'Yonne à la Convention nationale, où il se lie avec Louis-Nicolas Davout dont il épouse la mère, Françoise Adélaïde Minard de Velars, (1741-1810), le 30 août 1789. Ils divorcent en 1793. Turreau se prononce pour la mort de Louis XVI. Il est envoyé en mission par la Convention Nationale près des armées des Alpes et de l'Italie.

<sup>28</sup> *Commune de Joigny. Comité de surveillance, 2<sup>e</sup> registre des délibérations des sections de Saint-Jean et Saint-André, 6 floréal an II*, Archives départementales de l'Yonne, L 1125, p. 170.

<sup>29</sup> *Lettre de Bourdois de la Mothe relative aux titres d'après lesquels il revendique la Légion d'Honneur, non datée*, Archives du Val de Grâce, dossier Bourdois de la Mothe, n°34988.

<sup>30</sup> Bourdois de la Mothe décrit la situation à son arrivée : « *Le petit nombre de nos anciens établissements dans cette division, la grande quantité de malades qui y ont afflués en même temps, l'impossibilité absolue d'évacuer par terre, à cause des mauvais chemins, et par mer, faute de bâtiments, ont produit un engorgement considérable dont les suites eussent été nécessairement funestes si l'on ne se fut bâti d'en prévenir les effets. Depuis le 1<sup>er</sup> vendémiaire jusqu'au 1<sup>er</sup> ventôse, il est entré dans les hospices de l'armée 54 mille malades, et 5 300 y sont morts. De ce calcul, il résulte que depuis quatre mois, le tiers de l'armée à été disséminée dans les hôpitaux, et que la mortalité pourra être évaluée au dixième des malades* », cité dans É. DUCHÉ, *op. cit.*, p. 7.

<sup>31</sup> *Lettre datée de Nice du 2 nivôse an III*, Service Historique de l'Armée de Terre, 3yg 112.

<sup>32</sup> *Ibid.*

avec Louis Turreau de Linières pour secourir et soigner une armée victime du typhus. Il transforme en hospice les églises, couvents et châteaux du Var. Il crée de trois lieues en trois lieues des ambulances pour faciliter le transport et évacuer les malades. Bourdois réussit à munir les établissements sanitaires des fournitures indispensables à la régularité du service militaire.

Au cours de son service, Bourdois contracte deux fois la fièvre maligne des hôpitaux<sup>33</sup>. De même, il n'occupe que très peu de temps le poste de médecin de l'armée des côtes de Cherbourg, puisque le 4 brumaire an IV, il est contraint de démissionner pour raison de santé. « *Antoine, médecin de la même armée déjà chargé provisoirement des fonctions de médecin en chef est confirmé dans cet emploi, en remplacement du citoyen Bourdois*<sup>34</sup> ». En 1795 et 1796, il est appelé comme médecin en chef de l'armée de l'Ouest en suite de celle de l'Intérieur sous les ordres du général Bonaparte, alors commandant de l'artillerie des Alpes. Après 1811, il est médecin en chef des trois premières légions de la garde nationale<sup>35</sup> de Paris.

L'invasion de la capitale par les coalisés russes du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> octobre 1814, fournit à Bourdois un nouveau terrain d'exercice. « *Bientôt en effet, ce ne fut plus seulement les défenseurs de la patrie que l'Administration eut à recueillir et à soigner; les blessés de troupes alliées recueillis pêle-mêle sur le même champ de bataille commençaient d'arriver avec eux, s'étonnant de recevoir les mêmes soins que nos propres soldats. En moins d'une semaine 4 350 militaires dont un cinquième environ appartenaient aux étrangers, étaient reçus dans les hospices de la Vieillesse et des Incurables*<sup>36</sup> ». L'armée est victime d'une épidémie de typhus qui s'étend au personnel employé. « *746 médecins, religieuses et infirmières sont atteints; 204 succombèrent victimes de leurs devoirs et de leur dévouement*<sup>37</sup> ». Une commission, rassemblant des membres du Conseil de Salubrité et des médecins (Leroux, Bourdois, Corvisart, Pinel, Delaporte et Pariset) est en charge de cette question. L'ampleur de l'épidémie contraint le préfet de la Seine à ouvrir 6 000 nouveaux lits et trois hôpitaux supplémentaires dans les abattoirs du Roule, de Montmartre et de Ménilmontant. Les officiers blessés sont admis à l'hôpital clinique de la Faculté de médecine. Les services de Bourdois

<sup>33</sup> Archives du Val de Grâce, *op. cit.*

<sup>34</sup> *Extrait des registres des arrêtés du Comité de Salut Public de la Convention nationale du 4 brumaire an IV*, Service Historique de l'Armée de Terre, 3yg 112.

<sup>35</sup> *Serment de Bourdois de la Mothe, du 30 novembre 1816*, Archives Nationales LH/324/87, pièce n° 5.

<sup>36</sup> HUSSON, « *Tableau des hôpitaux et hospices civils de Paris pendant l'invasion étrangère du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> octobre 1814* », dans *Organisation de l'administration publique à Paris*, Archives Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, FOSS 38, fol. 26 v.

<sup>37</sup> *Id.*, fol. 27 r.

sont récompensés par la remise de l'ordre impérial de Saint-Wladimir de Russie<sup>38</sup> par l'ambassadeur de Russie.

Dès ses premiers pas dans la carrière médicale, Bourdois de la Mothe occupe des postes à responsabilités dans les diverses structures charitables. Le passage au sein de l'armée d'Italie, bien qu'il ne soit pas désiré, lui permet d'éprouver ses connaissances et de montrer ses capacités tant d'organisation des structures de soins que de gestion des malades. Le monde militaire est un champ privilégié pour l'observation des pathologies. Déjà sensibilisé aux questions d'hygiène dans le cadre de sa pratique auprès des pauvres, le médecin change d'échelle d'application à l'armée. Pour Bourdois de la Mothe, le terrain militaire n'est autre qu'une amplification des difficultés rencontrées dans le cadre de ses fonctions charitables (nombre de patients, cadre géographique d'intervention, expansion des maladies) et un moyen de s'intégrer dans l'appareil d'État, l'armée tendant à en devenir un pilier essentiel.

## II) De l'Empire à la Restauration : un recentrage scientifique et administratif

### A. Un expert dans le domaine de la salubrité publique (1805-1830)

Bourdois de la Mothe opère la jonction entre « un Ancien Régime soucieux de santé publique et un XIX<sup>e</sup> siècle industrialiste<sup>39</sup> ». Sa volonté d'œuvrer pour le bien public trouve sa pleine concrétisation lorsqu'il est nommé médecin en chef du département de la Seine, en 1805. Il est « *chargé de l'importante et [...] délicate fonction de l'examen des conscrits, de l'inspection du service de santé des prisons et épidémies*<sup>40</sup> ». Bourdois soumet ses analyses sur les causes des épidémies et les moyens d'y remédier au préfet du département de la Seine. Tel est le cas lors de l'ophtalmie épidémique qui affecte les habitants de la commune d'Asnières<sup>41</sup>. Le préfet Chabrol délivre un arrêté permettant à Bourdois, et aux docteurs Parny et Parisset de se rendre sur place pour enquêter de concert avec M. Petit, l'un des membres du Conseil de Salubrité de la préfecture de police. Dans un premier temps, ils se livrent à la recension du nombre de malades. Dans un second temps, ils recherchent l'origine des troubles. Ils l'attribuent à la présence

<sup>38</sup> L'ordre impérial de Saint Wladimir de Russie, créé en 1782 par Catherine II, est renouvelé par Alexandre I<sup>er</sup> en 1801. Ordre russe le plus proche de la Légion d'honneur, il récompense le mérite et l'ancienneté. Il se présente sous la forme d'une croix émaillée rouge foncé à l'effigie de Saint Wladimir, que l'on porte avec un cordon ponceau et un liséré noir. La devise de l'ordre est « *Utilité, honneur, gloire* ». Voir W. MAIGNE, *Dictionnaire encyclopédique des ordres de chevalerie civils et militaires*, Paris : Adolphe Delahays, 1861, p. 211.

<sup>39</sup> Thomas LE ROUX, « Les nuisances artisanales et industrielles à Paris, 1770-1830 », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* [En ligne], Thèse et HDR soutenues, mis en ligne le 10 février 2009, premier paragraphe. URL : <http://rt19.revues.org/index3836.html>.

<sup>40</sup> *Lettre de Bourdois de la Mothe relative aux titres d'après lesquels il revendique la Légion d'Honneur, non datée*, Archives du Val de Grâce, *op. cit.*

<sup>41</sup> *Rapport à monsieur le comte de Chabrol, préfet du département de la Seine. Suit l'ophtalmie épidémique qui afflige les habitants de la commune d'Asnières*, Académie de médecine, Ms 81 (54), fol. 1 r.

d'un puisard servant de réceptacle aux eaux usées des écuries et vacheries environnantes, mettant ainsi hors de cause les émanations résultantes de la pratique d'activités artisanales à proximité de la rivière. N'hésitant pas à endosser le costume d'urbaniste, Bourdois suggère la construction d'un aqueduc à ciel ouvert afin de favoriser la dilution des miasmes contenus dans l'eau. Si la meilleure solution est bien celle consistant à neutraliser définitivement les odeurs, Bourdois de la Mothe admet son impuissance technique à la concrétiser. Consulté, le ministre de l'Intérieur Chaptal propose de mettre la question au concours et de stimuler la participation en octroyant à la meilleure proposition un « *prix de 1 000 à 1 500 écus*<sup>42</sup> ».

Bourdois traite avec succès une maladie ayant toutes les apparences d'une épidémie, à Lay près de Sceaux, par ordre du Gouvernement. Les violentes coliques, qui en sont le symptôme dominant, caractérisent l'empoisonnement par l'oxyde de plomb appelée « saturnine », « colique des peintres », « colique métallique » ou encore « colique du Poitou<sup>43</sup> ». L'intérêt pour ce qu'il convient d'appeler les « maladies professionnelles » se manifeste dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Les médecins s'intéressent d'abord aux pathologies consécutives à l'extraction de métaux. En 1700, Bartolomeo Ramazzini (1633-1714) publie, à Modène, en latin, un *Essai sur les maladies des artisans* dans lequel il étudie les pathologies rencontrées dans cinquante-deux métiers et parle du caractère nocif des matières et produits utilisés. Ces balbutiements de « médecine professionnelle » trouvent un écho en France. Dans un ouvrage posthume publié pour la première fois en 1740, *La Médecine, la Chirurgie et la Pharmacie des pauvres*, le docteur régent Philippe Hecquet engage les ouvriers à suivre les « *précautions qu' [il indique] et qui peuvent être comprises par l'intelligence la plus commune, étaient régulièrement et sagement observées*<sup>44</sup> ». Il invite les forgerons, les taillandiers, les fondeurs travaillant « *dans le feu de charbon ardent [...] à se laver souvent les yeux avec de l'eau fraîche pendant la durée de leur travail [et fait] la même recommandation aux personnes exposées aux ardeurs du soleil, comme les jardiniers, les rouliers, les fermiers, les moissonneurs, etc.*<sup>45</sup> » Hecquet considère « *la pleurésie comme la maladie des ouvriers ou artisans, sujets exposés à l'intempérie des saisons, à la rigueur et aux variations atmosphériques*<sup>46</sup> ». Les rhumatismes sont qualifiés de « *fléau de l'homme actif et nécessaire*<sup>47</sup> ». La saturnine retient l'attention du docteur régent Jean Astruc. Dans

<sup>42</sup> *Papiers du Dr Bourdois de la Motte, médecin du comte de Provence et du roi de Rome (1754-1835)*, Académie de médecine, Ms 81 (54), fol.2 r.

<sup>43</sup> Le nom de « colique du Poitou » vient du fait que l'épidémie se déclara pour la première fois, dans cette région, en 1572.

<sup>44</sup> Philippe HECQUET, *La médecine, la chirurgie et la pharmacie des pauvres*, Paris : G. Baillière, 1839, p. 92.

<sup>45</sup> *Id.*, p. 33.

<sup>46</sup> *Id.*, p. 92.

<sup>47</sup> *Id.*, p. 309.

un mémoire de 1751, Astruc développe l'idée que cette colique n'est autre qu'une rachialgie (affection de l'épine dorsale) résultante de l'engorgement des nerfs et de leur compression. Il préconise l'usage de la saignée<sup>48</sup> dans le cas de colique inflammatoire, accompagnée d'adoucissants, de narcotiques, de purgatifs légers et de lavements<sup>49</sup>. Les réactions à cette dissertation ne se font pas attendre. Dans les *Maladies de ceux qui travaillent ou qui emploient le plomb*<sup>50</sup>, Louis Desbois de Rochefort, médecin de l'hôpital de la Charité, décrit les ouvriers en cuivre de Villedieu-les-Poêles (département de la Manche). Il constate que la maladie est très fréquente parmi les ouvriers qui fondent ou purifient les métaux, les peintres et les ouvriers potiers exploitant la céruse de même que les femmes qui mettent du blanc, un cosmétique à base de céruse<sup>51</sup>. Ce composant est un mélange à part égales de blanc de plomb de craie ou marne blanche et parfois de chaux éteinte, donnant une couleur blanche. Peu cher, ce produit est couramment utilisé. Les symptômes de la maladie sont des douleurs aiguës dans le bas-ventre, vagues ou fixes, une constipation persistante, une agitation continuelle, des nausées, sueurs et syncopes fréquentes. L'ensemble peut déboucher sur des paralysies ou des décès. Desbois de Rochefort s'intéresse au mode de pénétration de ce poison. Selon son expression, les ouvriers mangent du « pain de cuivre ». Ils aspirent ou avalent avec leur salive, leurs aliments ou boissons, les exhalaisons des métaux. Les particules de plomb sont transportées par les voies digestives et s'attachent aux parois de la membrane muqueuse gastro-intestinale. Le plomb dessèche les intestins et entraîne un reflux de la bile vers le foie et l'estomac. Desbois de Rochefort condamne la méthode antiphlogistique qui consiste à traiter les symptômes locaux par des moyens simples, propres à calmer l'irritation et à en neutraliser l'action sur l'organisme. Il préconise l'application du traitement dit « de la Charité ». Celui-ci répond à un double objectif: d'une part, détacher les particules métalliques fixées aux membranes, d'autre part, les chasser par le bas-ventre, la bouche et le système cutané. À cette médication est joint l'usage de calmants propres à détruire les irritations causées par les remèdes. Desbois de Rochefort rejette l'emploi de la saignée. La cure s'étend sur six jours durant lesquels le malade observe une diète sévère.

Ce traitement est particulièrement irritant. Bourdois de la Mothe le juge trop violent et décide

<sup>48</sup> M. MINVIELLE, *Traité de médecine théorique et pratique, extrait des ouvrages de M. de Bordeu avec des remarques critiques*, Paris: Ruault, 1774, Chapitre XIV « Histoire et recherche sur le traitement de la colique métallique, de Poitou, des peintres », p. 203-205.

<sup>49</sup> *Id.*, p. 209-210.

<sup>50</sup> Louis-René DESBOIS DE ROCHEFORT, *Cours élémentaire de matière médicale*, Tome I, Paris: Méquignon l'aîné, nouvelle édition par L.M. Lullier-Winslow, 1817, p. 341.

<sup>51</sup> François-Victor MÉRAT, *Traité de la colique métallique, vulgairement appelée colique des peintres, des plombiers, de Poitou, etc.; avec une description de la colique végétale, et un mémoire sur le tremblement des doreurs sur métaux*: Méquignon-Marvis, 1812, registre des entrées et sorties des malades atteints de la colique des peintres admis à l'Hôpital de la Charité en 1776 et en 1811, classés selon leur métier et âge, p. 28-41.

de recourir au laudanum liquide inventé par Thomas Sydenham (1624-1689). Il est obtenu par la macération de deux onces d'opium, d'une once de safran, de cannelle et de girofle, chacune un gros et d'une livre de vin de Malaga. L'ensemble macère sous une source de chaleur douce pendant douze à quinze jours, durée au terme de laquelle la liqueur de couleur rouge orangée est filtrée<sup>52</sup>. Bourdois de la Mothe ne développe pas un discours de prévention du risque engendré par la pratique professionnelle. Il se contente d'établir un tableau clinique et de proposer un traitement efficace contre « l'usure au travail<sup>53</sup> ». Il est impliqué dans le débat en tant que représentant du pouvoir politique chargé de la santé publique (ce qui relève de la politique sanitaire) et en tant qu'expert des questions d'hygiène collective (aspect renvoyant à la politique sanitaire).

Les fonctions de médecin en chef des épidémies propulsent Bourdois à la tête d'une équipe de médecins locaux qu'il s'agit de diriger et de conseiller. En mai 1813, le docteur en médecine Jacques-Louis Caillard<sup>54</sup> l'informe de la situation sanitaire de Pantin<sup>55</sup>. Il constate une légère augmentation du nombre de malades atteints de fièvres intermittentes et rend compte du traitement qu'il envisage de leur administrer mais aussi de l'efficacité de l'action des Sœurs de la Charité. Jacques-Louis Caillard rédige un mémoire sur cette épidémie, qui peut être apparentée au typhus<sup>56</sup>. Celle-ci résulterait de la présence d'eau stagnante apparue suite au creusement du canal de l'Ourcq. Elle disparaît dès que le fond du canal est réparé. Bourdois s'attache aussi les services de Théodoric-Nélamont Lerminier (1770-1836). « [...] *Il ne pouvait se donner de meilleur auxiliaire. Dans les épidémies du plus dangereux caractère, et que des prisonniers espagnols avaient répandues en 1808 et 1809, dans les départements de l'ancienne Bourgogne, Lerminier s'était signalé par les mêmes talents, par les mêmes vertus*<sup>57</sup> ». Les deux hommes sont très proches puisque Lerminier signe, le 30 novembre 1816, le « *Procès d'individualité pour servir à l'inscription des membres de l'ordre royal de la Légion d'honneur sur les nouveaux registres matricules*<sup>58</sup> » de Bourdois.

Pour le docteur régent, la connaissance des maladies épidémiques est absolument indispensable. Il profite de la lecture d'un rapport, faite au cours de la séance de la section de médecine de l'Académie,

<sup>52</sup> Matthieu Joseph B. ORFILA, s. v., « Laudanum liquide de Sydenham » dans Nicolas Philibert ADELON *et al.*, *Dictionnaire de médecine, Tome treizième, LANC-MARU*, Paris : T.-F. Rignoux, 1825, p. 43.

<sup>53</sup> Alain COTTEREAU cité dans *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, « Les maladies professionnelles : genèse d'une question sociale », n° 56-1, janvier-mars 2009, p. 7.

<sup>54</sup> Jacques-Louis Caillard a été reçu docteur en médecine de la Faculté de Paris en 1809. Il est médecin à l'Hôtel-Dieu.

<sup>55</sup> *Papiers du Dr Bourdois de la Motte, médecin du comte de Provence et du roi de Rome (1754-1835)*, Académie de médecine, Ms 81 (54), fol. 3 r.

<sup>56</sup> Jacques-Louis CAILLARD, *Mémoire sur les dangers des émanations marécageuses, et sur la maladie épidémique observée à Pantin et dans plusieurs autres communes voisines du canal de l'Ourcq, en 1810, 1811, 1812, 1813*, Paris : Méquignon-Marvis, 1816.

<sup>57</sup> Étienne PARISSET, « Discours prononcé aux funérailles de T.-N. Lerminier, le 10 juin 1836 » dans *Histoire des membres de l'Académie Royale de médecine ou recueil des éloges lus dans les séances publiques de l'Académie Royale de médecine*, Tome second, Paris : J.-B. Baillière, 1845, p. 485.

<sup>58</sup> *Procès d'individualité pour servir à l'inscription des membres de l'ordre royal de la Légion d'honneur sur les nouveaux registres matricules*, Archives Nationales, LH/324/18, pièce n° 1.

le 9 août 1825, pour affirmer publiquement cette conviction. Il fait publier son texte en tête de la *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Rouen*, en 1826. Bourdois recommande les « *méditations sur les épidémies, l'étude des constitutions médicales [...] aux jeunes médecins*<sup>59</sup> ». Outre son utilité dans le domaine prophylactique, cette étude permet, par l'application de la méthode analytique, d'envisager les maladies par groupes épidémiques. De sorte que de telles observations ont des répercussions dans la thérapeutique.

## B. Les recherches thérapeutiques et chimiques

Homme d'action, Bourdois de la Mothe a peu écrit. On ne connaît de lui qu'une *Dissertation sur les effets de l'extrait de ratanhia dans les hémorragies*, publiée en 1808, à Paris. Bourdois est l'un des premiers à introduire ce puissant astringent dans la thérapeutique française. Le ratanhia a été découvert en 1784, par Hyppolite Ruiz, pharmacien et chimiste espagnol, premier botaniste de l'expédition envoyée au Pérou (1770-1780). C'est une racine ligneuse et dure, d'une couleur rouge vif et d'un goût amère, issue d'un sous-arbrisseau de deux à trois pieds de hauteur. Elle arrête les hémorragies tant passives (dites aussi adynamiques ou asthéniques) qu'externes (provenant d'une amputation, d'une blessure récente ou d'une affection de gencive) en agissant sur la paroi des vaisseaux qu'elle resserre. Elle est utilisée en extrait dissout dans l'eau de rose ou l'eau commune en ajoutant à chaque prise dix à vingt gouttes d'acide acéteux ou d'acide citrique. La dose d'extrait nécessaire pour arrêter les hémorragies « *du moins pour les premières fois qu'on l'administre*<sup>60</sup> » est d'un demi-gros jusqu'à un gros. En fait, Bourdois se contente de traduire le mémoire de Ruiz, inséré dès 1796 dans le premier tome des *Mémoires de l'Académie Royale de médecine*. Bourdois fait paraître sa traduction dans le *Journal général de médecine*, tome XXX, de 1807 et dans le *Journal de médecine de M. Corvisart*, d'octobre 1807<sup>61</sup>. L'article est repris dans le *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie contenant les travaux de la Société médicale d'émulation par M. Leroux* de septembre 1816. C'est à cette époque que M. Huratado, médecin espagnol<sup>62</sup>, attire de nouveau l'attention sur le ratanhia. « *Il est à regretter que l'auteur n'ait pas consulté un botaniste pour la traduction de quelques mots techniques* » déclare Mérat dans son article pour le *Dictionnaire des sciences*

<sup>59</sup> Eugène HELLIS, *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Rouen précédée du rapport fait à l'Académie Royale de médecine par MM. Bourdois, Kregaradec et Double*, Paris : Gabon et Cie libraires, 1826, p. 8.

<sup>60</sup> *Journal de médecine chirurgie pharmacie contenant les travaux de la Société médicale d'émulation par M. Leroux*, Tome 37, Paris, p. 220.

<sup>61</sup> *Journal de médecine* de M. Corvisart, octobre 1807, p. 291 et édition de février 1808, p.80.

<sup>62</sup> Le médecin espagnol Hurtado est pensionnaire de Sa Majesté au Collège Royal de médecine et chirurgie. Ex-chirurgien major des deux régiments d'infanterie, il est membre de l'Académie royale de médecine de Madrid, de l'Athénée de médecine, de la société médicale d'émulation de Paris, des sociétés royales de médecine de Bordeaux de Marseille et de l'Académie médicale de Philadelphie.

médicales<sup>63</sup>. Toutefois, l'utilisation du ratanhia reste peu fréquente car la racine est difficile à trouver.

Bourdois s'adonne aux expériences chimiques avec l'aide du pharmacien Jean Bienaimé Caventou. Le 14 février 1826, ils déposent, sous plis cacheté, un mémoire sur le *Développement des couleurs dans les matières animales* à l'Académie de médecine. Le but de Bourdois est de faciliter le diagnostic des maladies tuberculeuses du poumon. Face à l'insuffisance des moyens d'explorations classiques, Bourdois pense que l'analyse de l'expectoration des malades pourrait éclairer le médecin. Un simple examen visuel de la matière expectorée n'est pas suffisant. De sorte qu'il est nécessaire de recourir à la chimie pathologique afin de distinguer l'expectoration purulente de l'expectoration muqueuse. La gageure est de distinguer les caractéristiques physiques et chimiques de l'albumine glaireuse, de la fibrine, de la gélatine, lorsqu'elles sont mélangées à d'autres sécrétions. Bourdois et Caventou découvrent que l'albumine se dissout dans l'acide muriatique<sup>64</sup> (acide chlorhydrique concentré à froid), et développe, à une température de quinze à seize degrés, une couleur bleue. Celle-ci disparaît lorsque l'acide est saturé par la potasse. Après l'observation de diverses matières expectorées de phtisiques et de catarrheux pulmonaires, ils constatent que la fibrine a la même propriété, au contraire de la gélatine. Afin de préserver l'antériorité de leurs observations, ils sont forcés de publier ces premiers résultats dans les *Annales de Chimie et de Physique* (tome XXX), suite aux observations de M. Colin dans une lettre à Gay-Lussac. Colin explique que lors de ses expériences sur la fermentation, il obtient une coloration en utilisant l'acide sulfurique. Dans le tome 31 des *Annales de Chimie et de Physique*, Bourdois et Caventou font paraître leurs conclusions. Bourdois est l'un des premiers à avoir senti la nécessité de distinguer le pus du mucus plus ou moins altéré dans les produits de l'expectoration. C'est sous sa direction que Caventou entreprend des recherches sur lesquelles il offre une communication à l'Académie en 1843.

Fort de ses différents travaux, Bourdois parvient à intégrer diverses sociétés médicales. En 1806, il est associé ordinaire résidant de la Société de Médecine de Paris. En tant que président d'honneur de la Société de médecine, il adresse au Premier Consul « *les vœux et le respect des médecins de Paris dans un discours qu'il a daigné écouter avec indulgence et bonté*<sup>65</sup> ». Médecin des épidémies du département de la Seine, Bourdois fait partie de la Société pour l'extinction de la petite vérole en France par la propagation de la vaccine à partir de 1818<sup>66</sup>, et devient président du Comité central de vaccine. Il est alors très difficile

<sup>63</sup> Charles MÉRAT, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris: Panckoucke, 1820, Volume 47.

<sup>64</sup> *Annales de chimie et de Physique*, Tome 31, p. 109.

<sup>65</sup> *Lettre de Bourdois de la Mothe relative aux titres d'après lesquels il revendique la Légion d'Honneur, non datée*, Archives du Val de Grâce, *op. cit.*

<sup>66</sup> *Almanach Royal pour l'année 1818 présentée à Sa Majesté*, Paris: Testu, p. 902.

de se procurer du cow-pox, substance nécessaire à l'élaboration d'un vaccin contre la variole. La Société bénéficie de la protection du ministre des Relations extérieures, Talleyrand, lui-même souscripteur pour l'inoculation de la vaccine en France. En 1831, Talleyrand est ambassadeur à Londres. Il envoie à Bourdois, président de l'Académie de médecine, « *dix-huit tubes contenant du vaccin pris à la source même, précieuse provision qu'il vient de recevoir de la société royale Jennérienne de Londres*<sup>67</sup> »<sup>68</sup> dont il est l'un des gouverneurs. En février 1832, Talleyrand expédie à Bourdois « *vingt-quatre tubes de vaccin*<sup>69</sup> ». Le cow-pox ne se rencontrant plus à Londres depuis les années 1800, il n'existe plus de vaccin dit « *de première origine*<sup>70</sup> ». La substance du vaccin « de seconde origine » est prise sur des enfants malades. Bourdois participe aussi aux débats sur la salubrité, la nourriture et les vêtements des détenues au sein de la Société Royale pour l'amélioration des prisons, créée en avril 1819.

Jouissant d'une grande renommée, Bourdois de la Mothe acquiert des fonctions au sein de l'Université impériale. Il est nommé inspecteur général de l'Université le 22 novembre 1809 et conseiller ordinaire de l'Université. En 1811, il est membre de la commission des remèdes secrets<sup>71</sup>. Divisés en cinq sections (lettres, sciences, médecine, droit et théologie), les inspecteurs généraux visitent les académies afin de s'assurer des capacités des professeurs. Pour les six premiers mois de l'année 1812, Bourdois siège au Conseil de l'Université et intervient sur les questions de compatibilité en tant que membre de la « troisième section » de l'Université<sup>72</sup>.

Reconnu par ses pairs, Bourdois n'en a que plus de facilité pour se constituer une clientèle privée de choix.

### III) Le médecin des Grands

#### A. De Monsieur au Roi de Rome : l'« ornement de la cour impériale »<sup>73</sup>

Jeune docteur régent, Bourdois devient le médecin ordinaire de Monsieur, comte de Provence

<sup>67</sup> La Société Jennérienne pour l'extinction de la petite vérole, fondée en 1802 à Londres, est placée sous la protection de famille royale. Jenner en fut le président de droit.

<sup>68</sup> *Lettre de Talleyrand à Bourdois du 2 mars 1831, de Londres*, citée dans Jean-Baptiste BOUSQUET, *Traité de la vaccine et des éruptions varioleuses ou varioliformes*, Paris : J.-B. Baillière, 1833, p. 242-243.

<sup>69</sup> *Lettre de Talleyrand à Bourdois du 17 février 1832, de Londres*, Académie de médecine, Ms 81 (54), foll.53 v.

<sup>70</sup> En 1831, la Société Jennérienne institue un prix pour qui retrouverait le vaccin de « première origine », sur la vache.

<sup>71</sup> Guy CAPLAT (dir.), et al., *Les inspecteurs généraux de l'instruction publique. Dictionnaire biographique, 1802-1914*, Paris : Éditions du CNRS, 1986, p. 187.

<sup>72</sup> *Almanach de l'Université impériale*, année 1812, Paris : Brunot-Labbé, 1812, p. 5.

<sup>73</sup> Étienne PARISET, « Discours prononcé sur la tombe de M. le Docteur Bourdois de la Motte au nom de l'Académie, le 9 décembre 1835 », dans *Mémoire de l'Académie Royale de médecine*, Tome V<sup>e</sup>, Paris : Baillière, 1836, p. 48.

aux châteaux de Brunoy et du Luxembourg. À partir de 1785, il s'installe au Luxembourg et devient intendant de la bibliothèque et du cabinet de physique et d'histoire naturelle du comte de Provence. En 1788, Bourdois obtient la survivance de Pierre Marie Maloet<sup>74</sup> comme médecin de Madame Victoire<sup>75</sup>, fille de Louis XV.

En 1811, Corvisart, Premier médecin de Napoléon I<sup>er</sup>, propose à celui-ci d'organiser la maison médicale de son fils. Il lui suggère les noms de Bourdois (déjà médecin consultant de Sa Majesté) et de Jean Auvity père (ancien chirurgien des Enfants Trouvés, chirurgien de l'hospice des Enfants Trouvés, auteur de mémoires sur les maladies des enfants). Une minute du secrétariat d'État, datée du 18 janvier 1811, officialise la nomination des deux hommes<sup>76</sup>. Le 21 janvier 1811, Bourdois et Auvity reçoivent chacun une amplification du décret les invitant à se rendre à l'Hôtel de l'Intendance générale de la maison de Sa Majesté pour prêter serment<sup>77</sup>. Cette nomination a un caractère inattendu pour Bourdois. En effet, depuis son refus de diriger le service de santé de l'armée d'Italie, il est brouillé avec l'Empereur. Tout juste en train de retrouver sa notoriété et sa clientèle d'avant 1789, Bourdois prend prétexte des soins exigés par la maladie de son épouse pour décliner l'offre de l'Empereur. Le refus du corps médical de se rendre aux armées est fréquent. Après la bataille de Wagram, Corvisart abrège un séjour qu'il juge inutile à Vienne<sup>78</sup>. Le premier pharmacien, Nicolas Deyeux déclare à l'Empereur, alors qu'il le recevait pour lui annoncer sa nomination : « *Sire votre confiance me flatte, mais je mets à mon acceptation une unique condition : je n'irai pas à l'armée [...]*<sup>79</sup> ». La réconciliation entre Bourdois et Napoléon est l'œuvre de Corvisart. Grâce à lui, Bourdois succède à Pierre Marie Maloet comme médecin consultant de l'Empereur en 1810<sup>80</sup> puis accède au poste de médecin des Enfants de France<sup>81</sup>. Bourdois de la Mothe et Auvity père sont chargés de « *visiter les Enfants de France tous les jours, rendre compte de [leur] visite à la gouvernante [Madame de Montesquiou], ne s'éloigner jamais du lieu qu'ils habitent et de les suivre dans toutes leurs résidences. En cas de maladie, ils devaient prévenir le premier médecin de Sa Majesté*<sup>82</sup> ». Les appointements du service médical et les frais de bureau de la Maison des Enfants de France se montent

<sup>74</sup> Isabelle COQUILLARD, « De l'Hôtel des Invalides à la Cour impériale. Itinéraires des Maloet père et fils, docteurs régents de la Faculté de médecine de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Histoire des Sciences Médicales*, Tome XLII, n° 1, p. 39-48.

<sup>75</sup> Émile DUCHÉ, *op. cit.*, p. 5 : « *En 1791, la princesse est obligée de fuir en Italie ; Bourdois veut partager son exil, mais le vieux docteur Maloet, qui avant lui, remplissait auprès d'elle les fonctions de premier médecin, réclame en faveur de son grand âge l'honneur d'être fidèle à l'infortune, et de lui consacrer le dernier élan de sa pensée et de son cœur* ».

<sup>76</sup> *Minute du secrétariat d'État, du 18 janvier 1811*, Archives Nationales O/2/816.

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> Nicolas DEYEUX, cité dans Jean-François LEMAIRE, *La médecine napoléonienne*, Paris : Nouveau Monde Éditions/Fondation Napoléon, 2003, p. 289.

<sup>79</sup> *Id.*

<sup>80</sup> *Décret du 4 septembre 1810*, Archives Nationales O/2/158, dossiers 306 à 323, service de santé.

<sup>81</sup> *Id.*, décret du 18 janvier 1811.

<sup>82</sup> Paul GANIÈRE, *op. cit.*, p. 200.

à 48 000 francs. C'est le deuxième poste de dépense derrière celui du traitement de la gouvernante et des deux sous-gouvernantes, s'élevant à 64 000 francs<sup>83</sup>. Bourdois de la Motte perçoit 15 000 francs par an tandis que le chirurgien Auvity père<sup>84</sup> est rétribué à la hauteur de 12 000 francs annuels.

Le 4 mai 1811, à Saint-Cloud, Bourdois assiste à l'inoculation du Roi de Rome en compagnie de Dubois, Boyer et Auvity. Husson, médecin de l'Hôtel-Dieu et de l'hospice de vaccination, procède à l'injection tandis que Corvisart supervise les opérations. À partir du 11 mai 1811, les six médecins consignent leurs observations sur l'état de l'enfant. Le développement précoce des boutons entraîne une légère agitation. Le 31 mai 1811, les croûtes tombent et les médecins administrent au patient une purge composée d'un « *mélange subtil de sirop de chicorée et de fleur de pêcher, amoureusement préparée pour lui par le premier pharmacien*<sup>85</sup> ». Afin d'apporter la preuve de la réussite de leur entreprise, les médecins joignent à leur procès-verbal « *les croûtes détachées des boutons royaux*<sup>86</sup> ». Ils se voient récompensés par de conséquentes gratifications : Corvisart reçoit 20 000 francs, Dubois, 10 000 francs, Bourdois, pour son assistance, 8 000 francs, Husson, 6 000 francs<sup>87</sup>.

En avril 1812, le prince est installé au château de Meudon, dont le bon air avait déjà été recommandé au fils de Marie-Antoinette. Cet ancien domaine royal doit abriter la maison d'éducation des Princes, créée en 1806 par Napoléon I<sup>er</sup>. Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Las Cases apporte un éclairage sur les intentions de l'empereur. « *[Il] voulait rassembler dans l'Institut de Meudon tous les princes de la maison impériale, surtout ceux de toutes les branches qu'il avait élevées sur les trônes étrangers. C'était là joindre, prétendait-il, aux soins de l'éducation particulière, tous les avantages de l'éducation en commun. Destinés, disait-il, à occuper divers trônes et à régir diverses nations, ces enfants auraient pris là des principes communs, des mœurs pareilles, des idées semblables*<sup>88</sup> ». Chaque prince devait amener dix à douze enfants de son âge, issus des meilleures familles. Bourdois est nommé « *médecin du collège des Princes de Meudon* », titre purement honorifique puisque ce projet ne « *reçut aucun commencement d'exécution*<sup>89</sup> ». Toutefois, Bourdois obtient un appartement dans le château et une voiture à ses ordres.

Ces nouvelles fonctions font affluer les honneurs. Nommé chevalier de la Légion d'honneur le

<sup>83</sup> Pierre BRANDA, s. v., « Maison des Enfants de France », dans Thierry LENTZ (dir.), et al., *Quand Napoléon inventait la France. Dictionnaire des institutions politiques, administratives et de Cour du Consulat et de l'Empire*, Paris : Tallandier, 2008, p. 426.

<sup>84</sup> Auvity père était chirurgien en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'hôpital des Enfants Trouvés.

<sup>85</sup> André CASTELOT, *L'Aiglon, Napoléon II*, Paris : Librairie académique, Perrin, 1972, p. 64.

<sup>86</sup> *Ibid.*

<sup>87</sup> *Id.*, p. 214.

<sup>88</sup> Emmanuel comte de LAS CASES, *Mémorial de Sainte-Hélène. Suivi de Napoléon dans l'exil*, Tome 1, Paris : E. Bourdon, 1845, p. 175-176.

<sup>89</sup> Georges POISSON, s. v., « Meudon » dans Jean TULARD (dir.), et al., *Dictionnaire Napoléon*, Tome II, Paris : Fayard, nouvelle édition revue et augmentée, 1999, p. 311.

29 décembre 1811<sup>90</sup>, Bourdois reçoit le 1<sup>er</sup> janvier 1812, une dotation de 4 000 francs de rente sur l'Illyrie<sup>91</sup>. Le 27 février 1812, il est fait chevalier d'Empire, avec pour armes « *Parti, d'azur et d'argent au portique ouvert à deux colonnes d'or, sommé d'une grue avec sa vigilance, le tout d'or; d'argent à trois barres d'azur; le tout soutenue d'une champagne du tiers de l'écu de gueules chargé du signe des chevaliers légionnaires*<sup>92</sup> ». Sensible aux honneurs, Bourdois demande au peintre Isabey de rajouter sa médaille de Légion d'honneur sur son portrait exécuté l'année précédente<sup>93</sup>.

Médecin ordinaire du ministre des Affaires étrangères<sup>94</sup> Talleyrand, depuis 1801, Bourdois devient aussi son ami. Talleyrand n'hésite pas à dire de Bourdois qu'il est la « *personne en qui [il] a le plus de confiance et à laquelle [il] espère inspirer quelque intérêt* »<sup>95</sup>. Talleyrand n'hésite pas à exposer le moindre détail de ses maux à son médecin : « *[...] J'ai quelques fois, même assez souvent, une douleur du côté gauche sous le téton, des picotements dans toute cette partie. Je saigne du nez souvent et toujours du côté gauche du nez. Cependant, cet étouffement dont je suis fatigué me fait éprouver une pesanteur dans l'estomac et une douleur [...] au-dessous des cotes des deux côtés. J'ai remarqué que les jours que je prends des pilules, j'ai moins d'essoufflements [...] D'où vient ce dérangement? Que dois-je faire? Quel régime suivre?*<sup>96</sup> ». Souffrant d'une paralysie rectale, Talleyrand accepte de subir une opération au terme de multiples discussions, entraînant cette remarque décisive de Bourdois : « *Si je meurs avant vous, vous ne vivrez pas six semaines après moi, votre valet de chambre n'aura pas assez d'autorité pour vous obliger à vous soumettre à cette opération*<sup>97</sup> ». Afin d'assurer le succès de cette intervention, Bourdois demande au pharmacien de Talleyrand, Micard<sup>98</sup>, de lui réaliser une cuiller en baleine destinée au cathétérisme rectal. L'opération, supervisée par Bourdois<sup>99</sup>, est réalisée par le valet de chambre de Talleyrand.

Bourdois n'hésite pas à jouer de ses relations professionnelles auprès de Talleyrand. Il sait qu'il bénéficie de « *la confiance d'un grand nombre des premiers fonctionnaires de l'État et de celle des ambassadeurs et ministres étrangers et de marques particulières de bienveillance de S.A le prince de Bénévent et son Excellent*

<sup>90</sup> Archives Nationales, LH/324/87, *op. cit.*

<sup>91</sup> Louis de RIBIER, *Les Anoblis de l'Empire. Médecins et chirurgiens*, Paris : Honoré Champion, 1904, p. 14.

<sup>92</sup> Archives Nationales, CC, Volume 252, foll. 299 r.

<sup>93</sup> Jean-François LEMAIRE, *Napoléon et la médecine*, Paris : Éditions François Bourin, 1992, p. 101.

<sup>94</sup> Éléonore Adèle d'OSMOND DE BOIGNE, *Mémoires de la Comtesse de Boigne, née d'Osmond: récits d'une tante*, Tome II, Paris : Mercure de France, 1999, p. 356. En qualité de médecin ordinaire, Bourdois est appelé auprès de Talleyrand à la moindre défaillance physique.

<sup>95</sup> TALLEYRAND cité dans Georges LACOUR-GAYET, *Talleyrand (1754-1838)*, Tome IV, Paris : Payot, 1934, p. 269.

<sup>96</sup> *Id.*, p. 269-270.

<sup>97</sup> *Id.*, p. 440.

<sup>98</sup> *L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, Tome 20, 25 juillet 1887, p. 439-449. Sergent-major de la Garde nationale, Micard est une véritable notabilité de quartier. Son officine est située à l'entrée de la rue Duphot, du côté de la rue Saint-Honoré.

<sup>99</sup> *Id.*, p. 440.

M. le Duc de Bessario<sup>100</sup> ». Certains princes prennent Bourdois pour médecin en espérant qu'il pourra influencer le prince de Bénévent en leur faveur.

## B. Des clients de choix

Médecin à la mode, Bourdois de la Mothe parvient à se constituer une importante clientèle. En 1806, il soigne Zoé Victoire Talon, comtesse du Cayla<sup>101</sup> atteinte d'une dépression consécutive à son exil dans le château familiale des du Cayla à Courtreux et à la naissance de sa fille Ugoline Valentine<sup>102</sup>. Il s'occupe aussi de M. de Valence<sup>103</sup> et de Mme de Genlis (pour une douleur au cœur)<sup>104</sup>, de Mme Fitz James, de la princesse de Metternich dont il fait l'autopsie, trente heures après son décès le 20 mars 1820<sup>105</sup>. Il traite Mme Marie-Élisabeth Bernard de Civrieux, pour une maladie résultant d'une trop grande sensibilité. Afin de lui témoigner sa satisfaction, Mme de Civrieux lègue, à l'Académie royale de Médecine, le 13 septembre 1834, une rente perpétuelle sur l'État de 1 000 francs destinée à la création d'un prix annuel de 2 000 francs (en 1837) pour examiner le sujet suivant : « *Le traitement et la guérison des maladies provenant de la surexcitation de la sensibilité nerveuse*<sup>106</sup> ». Bourdois se constitue aussi une clientèle anglaise, en traitant les maux de Lady Elgin, de Lady Ancram, du duc de Newcastle<sup>107</sup>, du fils de Fanny Burney<sup>108</sup>. En fait, il bénéficie des relations de son frère Antoine Lambert (mort en 1806), grâce à son mariage, le 30 octobre 1800, avec Hannah Maria Burney<sup>109</sup> (1772-1856).

Bourdois de la Mothe accepte de laisser sa clientèle aux mains d'autres médecins qu'en cas de

<sup>100</sup> *Lettre de Bourdois de la Mothe relative aux titres d'après lesquels il revendique la Légion d'honneur, non datée*, Archives du Val de Grâce, *op. cit.*

<sup>101</sup> Issue d'une des grandes familles de la noblesse parlementaire, Zoé-Victoire Talon (1785-1852), est la fille du marquis Antoine-Omer Talon et de Jeanne Gabrielle de Pestre. Elle est l'épouse du comte Achille Pierre Antoine de Baschi du Cayla, (1755-1851), fils du comte du Cayla et de Suzanne de Jaucourt, premier gentil-homme du prince de Condé, pair de France en 1826.

<sup>102</sup> Catherine DECOURS, *La dernière favorite. Zoé du Cayla le grand amour de Louis XVIII*, Paris: Perrin, 1993, p. 122. « Allez au bal », lui conseille Bourdois de la Mothe pour tout remède.

<sup>103</sup> Sophie Félicité de GENLIS, *Mémoires de Madame la comtesse de Genlis, sur le XVIIIe siècle et la Révolution française, depuis 1756 jusqu'à nos jours*, Tome VI, Paris: Ladvocat, 1825, p. 222

<sup>104</sup> *Id.*, p. 238.

<sup>105</sup> *Papiers du Dr Bourdois de la Motte, médecin du comte de Provence et du roi de Rome (1754-1835)*, Académie de médecine, Ms 81 (54), foll. 14 r.

<sup>106</sup> *Testament de Marie Élisabeth Antoinette Bernard de Civrieux, épouse séparée de biens de Marc Antoine Grégoire Michel le jeune, propriétaire et ancien banquier du 13 septembre 1834*, Archives Nationales, MC ET/XCIII/548.

<sup>107</sup> Fanny BURNEY, *The journal and letters of Fanny Burney*, edited by HEMLOW Joyce, DOUGLAS Althea, Oxford: Clarendon press, 1972, Volume VI, Letter 550, Passy, 12 juin 1803, to Esther Burney, p. 471.

<sup>108</sup> *Id.*, letter 559, datée d'octobre 1804, à M. d'Arblay, p. 490-491. Bourdois approuve le traitement déjà administré pour ce rhume (de la crème de tartre avec du miel et du souffre) mais recommande, après avoir examiné l'enfant, l'utilisation du « Turnip Juice » (jus de navet) et précise la façon dont il doit être pris. « *He told me how to make it: recommended that he should take as little drink & as much solid [food as] not further to relax his stomach, to garder him from Worms & to give him the Turnip Juice by spoonfuls frequently, but not by draught; nor tisans, &c.* ». Fanny Burney conserve aussi une prescription de Bourdois :

« *Follicules de Senné} deux Gros*

*Sel de Saignette}*

*Sirope de Noirprun une once*

*Dans un verre d'eau de Chicoré »,*

dans Fanny BURNEY, *op. cit.*, 20 frimaire, p. 740.

<sup>109</sup> Kate CHISHOLM, *Fanny Burney: Her Life, 1752-1840*, London: Chatto & Windus, 1998, p. 210: « [...] Fanny also had the comfort of her niece, Hetty's daughter Maria, who had married a friend of M d'A's from Joigny, Antoine Bourdois, after meeting him at the Hermitage in the summer of 1800. Sadly, he died in 1806 and Maria, as a penniless widow, was allowed to return to England to live with her parents. »

défaillance physique de sa part. Ainsi, recommande-t-il le duc de Richelieu (frère de Mme de Moncalm), au docteur Lerminier. Précautionneux, Bourdois lui donne quelques informations sur le tempérament de son patient : « *Je lui ai quelques fois cru une maladie grave et deux heures après, je l'ai retrouvé dans son état naturel*<sup>110</sup> ». Il se fait rendre compte de la visite. Le patient meurt le lendemain.

Avant sa mort, Bourdois avait préparé tous les matériaux d'un important ouvrage sur les causes des maladies des hautes classes de la société. Il s'était permis d'espérer que son exploration dans ce domaine nouveau pour la science serait féconde en résultats. « [...] *J'avais rassemblé, il est vrai, une foule d'observations curieuses qui pouvaient former un livre intéressant; dans nos longues soirées d'hiver, je dictais moi-même tous ces documents à Madame Bourdois qui était mon secrétaire de prédilection [...] mais sa fatale maladie en éteignant sa raison et sa pensée a emporté ce fruit de nos veilles. Tous mes papiers ont été dispersés, détruits à mon insu par la pauvre femme en démente. Si j'ai pu regretter un moment la perte de ce travail, mes regrets se sont évanouis devant la douleur que j'éprouve chaque jour d'avoir été frappé dans ce que j'avais de plus cher au monde*<sup>111</sup> ».

La réussite professionnelle permet à Bourdois de la Mothe de se constituer une petite fortune.

### **i. L'aisance financière**

Bourdois de la Mothe est un médecin apprécié de ses clients. Si le montant exact de ses honoraires reste inconnu, nous savons qu'il recevait quantité de cadeaux. Cette forme de rétribution le place dans une relation plus intime, dépassant le simple échange financier. Patient et docteur se trouvent dans un échange où le traitement médical est considéré comme un don appelant un contre-don. Joseph Alexandre de Ségur, décédé à Bagnères le 7 thermidor an XIII, lègue au docteur régent, « *en souvenir de son amitié et des bons soins qu'il [a] rendu, [son] ami et [son] médecin, [son] huilier d'argent, plus deux tableaux à choisir dans [sa] collection*<sup>112</sup> ». De même, pour remercier le médecin de ses bons soins à son fils, Jacob Népomucène Cornelissen de Weynsbrouck, chambellan de l'Empereur, lui offre un tableau du peintre flamand Léas, la *Vénus blessée à la main par Diomède*<sup>113</sup>.

Bourdois possède une importante collection d'objets d'art, enrichie par des dons de ses patients.

<sup>110</sup> Éléonore Adèle d'OSMOND DE BOIGNE, *op. cit.*, p. 853.

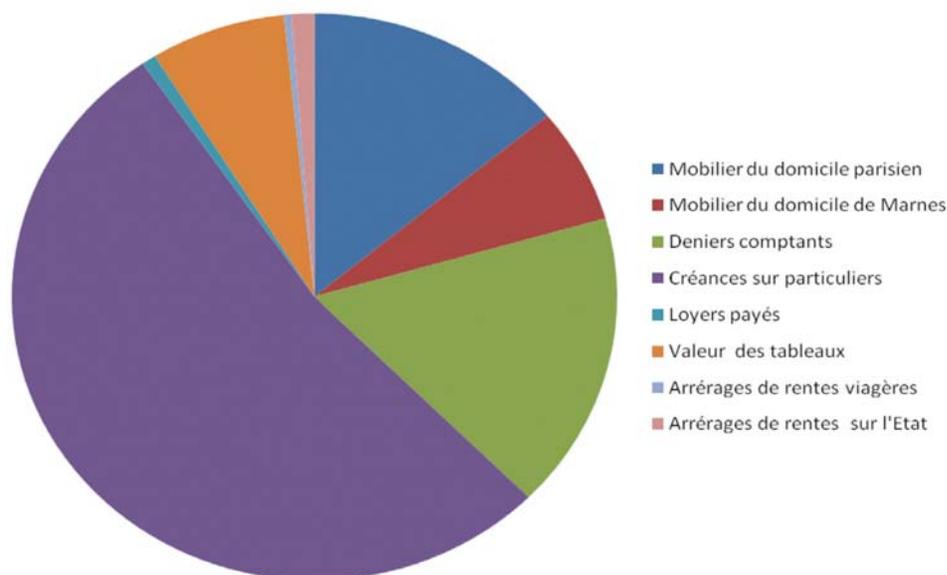
<sup>111</sup> Émile DUCHÉ, *op. cit.*, p. 20.

<sup>112</sup> *Extrait du testament olographe de Joseph Alexandre de Ségur du 7 thermidor an XIII*, Archives Nationales, MC ET/XXV/125.

<sup>113</sup> *Ibid.*

Il fait fondre les nombreuses tabatières d'or « [...] pour près de 50 000 francs au moment de l'acquisition de sa maison de campagne et [se] réserva les plus belles pour sa collection [...] »<sup>114</sup>, comme celles en écaille et mosaïque, ou encore les deux tabatières en bois sculpté portant un camée de femme<sup>115</sup>. Outre les revenus issus de la pratique libérale de son activité, Bourdois de la Mothe touche des pensions de l'État. En tant que conseiller de l'Université Impériale, il bénéficie d'une pension annuelle de 7 000 francs<sup>116</sup>. Bourdois de la Mothe meurt le 7 décembre 1835<sup>117</sup>, à Paris, rue Royale n° 5, I<sup>er</sup> arrondissement, en son domicile, âgé de 81 ans<sup>118</sup>, d'un érysipèle gangréneux de la face. Il laisse une succession saine, exempte de toutes dettes. Le total des actifs mobiliers est de 260 743 francs, composés à 53 % de créances actives.

### Composition de la fortune de Bourdois de la Mothe en 1835, au moment de son décès<sup>119</sup>



<sup>114</sup> Augustin CABANÈS, *Le cabinet secret de l'histoire*, Tome I, Paris : A. Charles, 1895, p. 149.

<sup>115</sup> INHA, Microfilm n° 35 1836 07 18, *Notice de quelques tableaux, gouaches, dessins encadrés, estampes, objets de curiosité, dont la vente aura lieu par suite du décès de M. Bourdois de la Mothe, le lundi 18 juillet 1836*, Paris : Dezauche, 1836, « Tabatières », lot 78, p. 8.

<sup>116</sup> *Inventaire après décès d'Edme Joachim Bourdois de La Mothe du 10 mars 1836*, Archives Nationales, MC ET/XXV/125.

<sup>117</sup> État Civil reconstitué, copie d'un acte de décès du 8 décembre 1835 de Bourdois de la Mothe, Archives Départementales de Paris, 5Mi/1257. *Notoriété après le décès de M. Bourdois, du 29 février 1836*, Archives Nationale MC, ET/XI/1030.

<sup>118</sup> Joseph-Henri RÉVEILLÉ-PARISSE, « Bourdois de La Mothe », dans *Gazette médicale*, n° 19, samedi 12 mai 1838, p. 295 : « L'académie de médecine ou Bourdois de La Mothe était particulièrement connu et estimé, suspendit ses travaux quand elle apprit qu'il avait succombé, honneur qu'elle n'avait point fait à Dupuytren, mort quelques mois auparavant. »

<sup>119</sup> D'après la *Déclaration de succession du 7 juin 1835*, Archives départementales de Paris, DQ7 3448, foll. 34 v – 35r.

Les reprises de part et d'autre sont de montants équivalents: 56 562 francs pour Madame contre 52 641 pour Monsieur. La masse totale de la succession est de 151 539 francs à laquelle s'ajoutent le prix de la maison de Marnes et de son parc (180 000 francs) soit 331 539 francs. Le montant des legs est de 151 500 francs. De sorte que la succession est bénéficiaire de 180 039 francs.

Bourdois mène grand train dans l'appartement de la rue Royale qu'il loue à M. Dupeyrat pour 5 000 francs annuels dont 200 francs pour les gages du portier et pour l'éclairage supplémentaire. Pas moins de cinq domestiques sont à son service dont un cocher, un valet de pied et une cuisinière. La présence d'« *une paire de deux chevaux hors d'usage dont un poussif*<sup>120</sup> », témoigne des anciennes chevauchées du docteur à travers Paris pour se rendre auprès de ses malades. Bien qu'en fin de carrière (il est âgé de 81 ans), Bourdois ne semble pas avoir totalement renoncé à ses activités tant au sein des sociétés savantes que comme dispensateur de conseils. En effet, Bourdois de la Mothe vient tout juste d'acquérir une calèche de couleur brune dont les sièges sont doublés d'un drap gris, d'une valeur de 2 400 francs, auprès des Sieurs Tremblay frères, selliers à Paris. Il l'a fait assurer pour une année, à compter du 6 octobre 1835. Bon vivant, Bourdois possède une cave fournie, estimée à 1 973 francs. Il reste attaché à sa région natale, où sa famille a possédé des vignes entourant le domaine dit du Petit Château, sur le finage de Tronchoy<sup>121</sup>. Le vin ordinaire de Joigny est bien représenté (420 bouteilles soit un plus d'une bouteille sur trois) tandis que les vins du cépage bordelais figurent en seconde place (100 bouteilles).

Collectionneur avisé, Bourdois de la Mothe est sensible au courant de redécouverte de l'Antiquité gréco-latine. Dans sa chambre, figure une pendule en porcelaine peinte et dorée de forme étrusque avec mouvement et sonnerie, placée sous cylindre en verre, sur son socle, réalisée par l'artisan parisien Angevin, pour 50 francs.

La disposition des bibliothèques est révélatrice des centres d'intérêt du docteur régent. Dans sa chambre à coucher, Bourdois rassemble un peu plus de 85 ouvrages prisés 385 livres, à thématique médicale pour 88 % d'entre eux. À côté d'Hippocrate, seul représentant de la médecine traditionnelle, figure un seul ancien docteur régent, Théophile de Bordeu dont Bourdois possède les œuvres complètes. Pour le reste, il s'agit d'auteurs contemporains comme Andral, Récamier, Broussais et Adelon. Les ouvrages portent sur la physiologie et la nosologie. Bourdois possède également, à portée de main, le *Dictionnaire de médecine*, édité par Charles Panckoucke en 1822. Il entretient une certaine proximité

<sup>120</sup> *Inventaire après décès d'Edme Joachim Bourdois de La Mothe du 10 mars 1836*, Archives Nationales, MC ET/XXV/125.

<sup>121</sup> Tronchoy se situe à environ 40 km à l'est de Joigny.

avec ces ouvrages érigés au rang de référence. La présence des *Recherches anatomico-micopathologiques sur la phthisie* de Louis (1825) est à lier aux recherches de Bourdois sur ce thème mais aussi à ses propres problèmes de santé. La composition de cette bibliothèque montre que Bourdois est acquis aux nouvelles idées médicales et à la médecine clinique.

Deux autres bibliothèques se trouvent dans la salle de billard. Cette pièce semble d'abord être un lieu de détente où trône un billard en bois de chêne recouvert en drap vert et accompagné de tous les instruments nécessaires à ce jeu (portes queue, queues, boules en ivoire, ardoise à marquer les points), une table à bouillotte<sup>122</sup> en bois d'acajou, mais aussi divers jeux (de dames, d'échecs). Une des bibliothèques est en bois peint à dessus égyptien (peut-être un rappel de la campagne d'Égypte de 1798 à laquelle participa Prosper Jollois). Elle se compose de 494 volumes, 68 livraisons de journaux et huit lots composés d'ouvrages divers, le tout pour un total de 1 034 livres. Les ouvrages médicaux représentent 36,7 % de l'ensemble des volumes. Se retrouvent des sujets chers à Bourdois : *Les maladies de peau* d'Andral, des ouvrages sur les épidémies (les diverses fièvres, la fièvre jaune, la peste d'Évreux), les écrits d'Antoine de Fourcroy sur la chimie et deux références relatives à l'art des accouchements. La présence des éloges de Vicq d'Azyr et de Bichat, deux grands réformateurs, est à souligner. Bourdois apprécie ces deux personnalités. Vicq d'Azyr n'est autre que le secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine et l'instigateur d'une nouvelle façon d'enseigner la médecine. Quant à Bichat, c'est un vitaliste proche de Bordeu. La seconde bibliothèque, en acajou, est destinée à accueillir des ouvrages de belles-lettres, d'histoire et de géographie.

La demeure, appelée le « Château<sup>123</sup> », se trouve à Marnes, dans le canton de Sèvres, département de Seine-et-Oise. C'est un vaste corps de logis ayant appartenu à Linguet, consistant en une habitation et ses dépendances, un parc clos de mur et de grilles. Hors du parc, se trouve une pièce de terre d'environ 84 ares, 7 centiares. Bourdois aime y tenir salon en compagnie des maréchaux Macdonald et Sébastiani, du banquier Laffitte, de Chauveau-Lagarde, de Michel Regnault de Saint-Jean-d'Angély<sup>124</sup> des peintres Gérard et Isabey<sup>125</sup>. La campagne de Marnes se veut plus intime. Bourdois y expose les portraits de ses

<sup>122</sup> Inventée sous le Directoire, la bouillotte est un jeu de carte très répandu dans les salons mondains. Il se joue à cinq. Voir « La Bouillotte » de Jean-François Bosio, eau-forte coloriée, 0,67 x 0,485 m, Musée Carnavalet, inv. G 12471 (réserve).

<sup>123</sup> Jean-Baptiste ISABEY, *Vue du parc de l'orangerie prise du Château du docteur Bourdois à Marnes*, 0,149 x 0,193 m, datée du 19 octobre 1813, Collection particulière de Mme Monique Jollois. Cette œuvre correspond peut-être à l'une des trois vues peintes à l'aquarelle que possède le docteur régent. Les trois autres vues inventoriées peuvent être des lavis réalisés à la sépia.

<sup>124</sup> Michel Regnault de Saint-Jean-d'Angély (1761-1819) est député aux États Généraux, conseiller d'État sous le Consulat. Il est ministre durant les Cent-Jours et meurt en exil. Il épouse Laure de Bonneuil (1776-1856), douée d'un grand talent de musicienne.

<sup>125</sup> Augustin CABANÈS, *op. cit.*, p. 150. Isabey et Ciréri, son gendre, ont décoré eux-mêmes le salon de Bourdois de la Motte. Ils ont peint sur des panneaux deux scènes relatives à l'art de guérir : le *Temple d'Esculape* et les *Jardins d'Épidaure*.

patients les plus prestigieux comme les gravures de Talleyrand (accrochée dans sa propre chambre), de M. de Richelieu, du Maréchal de Suchet ou encore un portrait de Madame Victoire, sœur de Louis XVI. Il y entretient une sorte de cabinet de curiosités abritant, entre autres, un crocodile et un écureuil empaillés.

Au terme de cette étude, il est possible de faire de Bourdois de la Motte un exemple d'adaptation sociale et intellectuelle réussie. Bourdois de la Mothe incarne l'idéal-type du docteur régent. Il parvient à concilier des activités d'ordre purement scientifique et la gestion d'une clientèle exigeante. Sa longévité résulte de son haut niveau de formation scientifique, de son insertion dans la sphère publique, mais aussi de sa capacité à assimiler les transformations culturelles de la société. Bourdois de la Mothe tend à se spécialiser dans deux domaines forts distincts : la lutte contre les épidémies et les pathologies propres aux gens aisés. Il passe aisément d'un monde à l'autre sans jamais négliger la moindre opportunité d'éclairer la science. S'il n'a pas laissé beaucoup d'écrits, ses rares discours laissent transparaître une nouvelle image de la profession médicale. Le médecin a trois devoirs que sont ceux de guérir, soulager ou reconnaître l'impuissance de ses moyens<sup>126</sup>. Il se doit d'annoncer à son patient le terme de sa maladie, y compris si celle-ci va être fatale, par souci d'honnêteté. Bourdois établit un rapport entre le physique et le moral des patients et amorce ainsi une pensée déterministe. Il prétend que les individus ayant des similitudes morales auront des pathologies similaires<sup>127</sup>.

Le bon médecin se fait remarquer par sa compétence, ce qui est en parfaite adéquation avec les conceptions sociétales de Bourdois. Le docteur se montre favorable au système méritocratique puisque « *tous les genres de mérite sont estimables et estimés, car tous concourent au bien public. L'homme oisif est le seul que la société réprouve*<sup>128</sup> ». Bourdois semble avoir définitivement rompu avec la société d'Ancien Régime fondée sur les privilèges. L'individu doit être jugé par ses pairs puis par le peuple auquel Bourdois octroie un rôle primordial. « *La surveillance du peuple est toujours là pour déjouer et punir toutes les combinaisons de l'ambition et du despotisme. Et si le mérite ou la vertu pourraient être persécutés un moment, ils trouveraient bientôt autant de défenseurs que de citoyens*<sup>129</sup> ». De tels principes émergent déjà dans son *Adresse au Premier Consul de la République*, en 1801, au nom de la Société de médecine. Bourdois demande une réorganisation de l'enseignement médical, jugée comme préalable indispensable

<sup>126</sup> *Fragments manuscrits de Bourdois de la Mothe, offerts par le Docteur Duché, correspondant de l'Académie*, Académie de médecine, Ms 82 (55), p. 9.

<sup>127</sup> *Id.*, p. 51.

<sup>128</sup> *Id.*, p. 5.

<sup>129</sup> *Id.*, p. 7-8.

à toute lutte efficace contre le charlatanisme. Si Bourdois ne propose pas de modification structurelle, (il est favorable au « *rétablissement des corporations médicales*<sup>130</sup> »), il réclame un changement radical des modes de recrutement des professeurs en prônant la réhabilitation des concours. « *Il faut retrouver le médecin savant, modeste et philosophe, celui dont les travaux n'ont eu pour but que d'assurer à ses semblables les jouissances de la vie par celle de la santé*<sup>131</sup> ». Les médecins deviennent de véritables professionnels, spécialisés. À ce titre, ils sont capables de « *régénérer l'art de guérir*<sup>132</sup> ». Ayant des qualités morales et une compétence reconnue, les médecins peuvent intégrer les structures politiques et devenir de véritable auxiliaire du pouvoir. Bourdois suggère qu'ils se réunissent en un « *Conseil de médecine [seul en mesure] d'éclairer*<sup>133</sup> » le Ministre de l'Intérieur.

Edme Joachim Bourdois de la Mothe se revendique avant tout comme un expert, statut lui permettant de légitimer ses interventions sur le plan de l'enseignement médical.

<sup>130</sup> Edme Joachim BOURDOIS DE LA MOTHE, « Adresse de la Société de médecine de Paris au Premier Consul de la République », dans *Recueil périodique de la Société de médecine de Paris*, p. 199.

<sup>131</sup> Edme Joachim BOURDOIS DE LA MOTHE, « Discours prononcé lors de la 6<sup>e</sup> séance publique de la Société de médecine, le 22 pluviôse an IX », dans *Recueil périodique de la Société de médecine de Paris*, 5<sup>e</sup> année, n° LIII, Tome X, Paris : Crouillebois et Barrois le jeune, février 1801, p. 206.

<sup>132</sup> *Id.*, p. 208.

<sup>133</sup> *Id.*, p. 204.